

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 7 mai 2008

Absent : Stéphane Canaguié

Avant de passer à l'ordre du jour, Vincent GARCIA a présenté au Conseil le site Internet de la commune de Saint-Jean de Buèges.

Il a ensuite été voté la facturation au SIVU du matériel qui avait été acheté pour la salle de cantine de l'école, pour lequel l'avance des frais avait été faite pour un montant de 2850 €.

Il a également été voté pour 2008 la vente de 7m³ de tuf à l'entreprise Muzzarelli, à raison de 100 € le m³, brut.

Concernant le court de tennis, dont le revêtement est endommagé et qui est sous-utilisé, il a été décidé de prendre contact avec M. SIAUVAUD, actuel responsable du club de tennis, afin de mettre à l'étude la rénovation du court, ainsi que la possibilité que d'autres associations interviennent dans sa gestion de manière à redynamiser le club de tennis.

Le devenir de la maison de la forge n'étant toujours pas réglé, il est créé un groupe de réflexion afin de proposer des idées quant à son utilisation future. La réunion de ce groupe est prévue le jeudi 5 juin à 19h.

Étude de la fermeture de la décharge de gravats et d'inertes située route de Ganges. Nous attendons les propositions de la Communauté de communes.

Au sujet du problème de la divagation des chiens et des déjections de ces mêmes animaux non surveillés par leurs maîtres, qui font l'objet de plaintes récurrentes de la part des habitants du village, le Conseil étudie toutes les solutions applicables. La piste à privilégier serait celle de faire supporter aux « pollueurs » le coût du nettoyage, car il serait injuste de faire payer à l'ensemble de la population le laisser-aller de certains, si nous devons augmenter les impôts pour pouvoir payer du personnel de nettoyage.

Un autre sujet de plaintes récurrent, le problème du stationnement dans le centre du village. Apparemment, les appels répétés à la bonne volonté de chacun n'ont pas été entendus. Là aussi, le conseil étudie plusieurs possibilités d'action, à définir selon les moyens dont nous pourrions disposer.

A propos du problème de la cantine scolaire évoqué lors du dernier conseil, nous nous devons de préciser que les deux déléguées du Sivu de St-Jean de Buèges se sont rendues sur place (maternelle et élémentaire) pendant le temps du repas et ont déjà engagé un travail de réflexion sur ce sujet.

La Communauté de communes nous demande de réfléchir à l'éventualité de certains transferts de compétences.

Pour discuter de ce problème, ce qui demande un certain recul, le Conseil a décidé de programmer une réunion en Juin.

La commune de Pégairolles souhaiterait nous rencontrer, ainsi que la commune de Saint-André, pour discuter de la possibilité d'une réflexion conjointe sur la mise en valeur du patrimoine hydraulique de la Buèges.